

Les grandes causes de pathologie du bâtiment (1 jour)

Domaine d'intervention : Droit immobilier

OBJECTIFS

Savoir déceler et reconnaître une pathologie afin d'en limiter l'impact financier

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux promoteurs, aménageurs, lotisseurs, Géomètres-Experts, notaires, avocats, responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, architectes, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, banquiers, ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers et leurs partenaires professionnels et conseils.

PRÉREQUIS

Expérience professionnelle

MÉTHODES MOBILISÉES

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, méthodologiques, processus d'amélioration des pratiques personnelles et collectives, exercices pratiques individuels.

Moyens et Outils

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam. Pour les moyens de formation en ligne, le stagiaire bénéficie des moyens du Cnam (espace LMS, Accès Classe virtuelle et outils collaboratifs en ligne en fonction des objectifs pédagogiques. Les supports seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Guillaume DE NAVACELLE, Architecte DPLG / Expert construction

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table de positionnement en début de formation
- Tour de table conclusif pour valider l'acquisition des compétences
- Une évaluation satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant



Modalités disponibles

Dates

Nous consulter

Durée

7h

Lieu

Cnam, 25 boulevard Guy Mollet, Nantes
Dans l'un de [nos sites](#)
Cnam Pays de la Loire

Ou bien dans les locaux de votre organisation si intra

Horaires

Présentiel : 9h00-12h30 et
13h30-17h00 (accueil dès
8h45)

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

PROGRAMME

Etude des principaux cas de pathologie dans les logements, aujourd'hui et demain:

- Quelques généralités et rappels

Etudes de pathologies récurrentes:

- L'étanchéité
- L'ITE
- Les menuiseries extérieures
- Les douches
- Les sols

Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation si formation intra entreprise en fonction de la réponse du financeur.

Tarifs

2000 euros TTC (repas non inclus) Montant exonéré de TVA.

Maximum : 12 participants
Formation également proposée en Inter-entreprises

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

Contact

Pôle Immobilier
Elina FENELON
Assistante de formation
02 40 16 46 28
e.fenelon@cnam-paysdelaloire.fr

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)



Pour aller plus loin

- Les principales techniques d'évaluation des immeubles
- La garantie décennale de A à Z
- La réception dans tous ses états

Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel
- Modalités pédagogiques actives
- Homologation conseil national des barreaux et conseil supérieur du notariat

Taux de satisfaction

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation